

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 9964 Société : RATM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEN CHARKI - OMAR

Date de naissance : 15-05-1963

Adresse : Porte de Nouaceur 4 - 17175

Apt 6 ETAGE 2 Nouaceur - Caso Shoua

Tél. : 06 61 13 48 03 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDF N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Khalid BANINE
OPHTHALMOLOGISTE
n° 1 Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adra
Mourakouchi Rés. Fatima Zahra
6ème étage N° 6 Casablanca

Date de consultation : 24 Decembre 2020

Nom et prénom du malade : BEN CHARKI DR

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Accétropie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : Bencharki

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 Decembre 2020	C2	110		Dr Khalid BANNE OPHTALMOLOGISTE Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Harrach Bab Al Harchi Béz. Fatima Zanra Immeuble N° 6 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
OPTIQUE EL FATH Bd Moudiham 3000 N° 03 C 1000000000000000 Patente : 36016616	30/12/2020	1600,00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8				

Docteur Khalid BANINE

Ophthalmologist

- Chirurgie de la cataracte (phaco)
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Angio laser - Correction optique (LASIK)



الدكتور خالد بنين

إختصاصي في طب وجراحة العيون

- جراحة الجلاة - المول - مسالك الدموع
- داء الزرق - تصوير أوعية الشبكة - الليزر
- تصحيح البصر لايتك

Casablanca, le :

24 Dec 2020

الدار البيضاء . في :

BENCHIRKI Dina

lunette n° 1 de l'in
anti-reflet

$M = +2.50$ (-1100 10')

$OU = +2.50$ (-0.75 150')

OPTIQUE EL FATH
Bd. Moudiboukeita Bloc "J"
N° 83 Casablanca
Patente : 36616616

Dr Khalid BANINE
OPHTHALMOLOGISTE
Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adrâa
El Mourakuchi Rés. Fatima Zahra
3ème étage N° 6 Casablanca

Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn Al Adrâa El Mourakuchi
Résidence Fatima Zahra II 3ème étage - N°6 Casablanca
(au dessus de ACIMA et BMCE) - Tél. : 0522 61 22 22

زاوية شارع ابن تاشفين و شارع ابن العذراء المراكشي
إقامة فاطمة الزهراء II. الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء
(فوق أسيما BMCE) الهاتف : 0522 61 22 22

E-mail : kbanine@gmail.com

Optique EL FATH

Bd. Moudibokeita, Bloc «j» N° 83
Casa - GSM : 06 61 97 79 82
Patente : 36616616



نظارات الفتح

شارع موديبوكينا بلوك «ج» رقم 83
الدار البيضاء - المحجول : 06 61 97 79 82
الباتنات : 36616616
I.F : 40178251
R.C : 377480
ICE : 0008056000089

FACTURE

N° 08918

M: B F N C H A R B K

OPTIQUE EL FATH
Casablanca, Maroc
Moudiboukeita, Bd
N° 83 Casablanca
Patente : 36616616

30/12/2020

N° de Nomenclature :

Docteur : KHALID BAWIWE

Monture:	Plastique	50000
Verres:	organique traité	1000,00
VL:		
OD:	+2,50 (-1,00 à 10°)	
OG:	+2,50 (-0,75 à 150°)	
VP:		
OD:		
OG:		

Total : 1500,00

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de :

MIL Cinq Cents DA

OPTIQUE EL FATH
Bd Moudiboukeita, Bloc "j"
N° 83 Casablanca
Patente : 36616616